

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
Représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE GOLF**
Représentée par son président, Monsieur Jean-Lou CHARON
Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour **2015** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **25 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive (25 000 €).

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 680 553 €.

Article 2 :

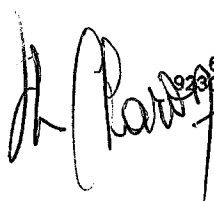
La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 27 NOV. 2015

LE PRESIDENT DE LA
FEDERATION FRANÇAISE DE
GOLF



ffgolf®

Fédération Française de Golf
68 rue Anatole France
92309 Levallois-Perret Cedex
Tél. 01 41 49 77 00
Fax 01 41 49 77 01

25/11/2015

p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS

Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC

21/12/2015
VISE LE 21/12/2015
DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2.101.300.972

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
"Accélérer la progression de la pratique du golf en privilégiant les féminines, les jeunes et les très jeunes "	111 000 €	55 000 €	43 500 €	67 500 €
Action 1	111 000 €	55 000 €	43 500 €	67 500 €
Structuration fédérale	111 000 €	55 000 €	43 500 €	67 500 €
Accès aux handicapés, commission handigolf	60 000 €	30 000 €	20 000 €	40 000 €
Action 1	60 000 €	30 000 €	20 000 €	40 000 €
Structuration fédérale	60 000 €	30 000 €	20 000 €	40 000 €
Mise en oeuvre de la charte golf et environnement - réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires	20 000 €	10 000 €	8 000 €	12 000 €
Action 1	20 000 €	10 000 €	8 000 €	12 000 €
Structuration fédérale	20 000 €	10 000 €	8 000 €	12 000 €
Mise en oeuvre de la charte golf et environnement - réduction de la consommation en eau des golfs de France	34 000 €	17 000 €	14 000 €	20 000 €
Action 1	34 000 €	17 000 €	14 000 €	20 000 €
Structuration fédérale	34 000 €	17 000 €	14 000 €	20 000 €
Faire que la France compte parmi les 8 premières nations golfeuses dans la perspective d'une participation aux Jeux Olympiques de 2020	1 035 000 €	500 000 €	215 000 €	820 000 €
Action 2	1 035 000 €	500 000 €	215 000 €	820 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	530 000 €	260 000 €	110 000 €	420 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	355 000 €	165 000 €	40 000 €	315 000 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	150 000 €	75 000 €	65 000 €	85 000 €
Faire que la France compte parmi les 8 premières nations golfeuses dans la perspective d'une participation aux Jeux Olympiques de 2016	650 000 €	325 000 €	95 000 €	555 000 €
Action 2	650 000 €	325 000 €	95 000 €	555 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	650 000 €	325 000 €	95 000 €	555 000 €
Le Parcours de l'excellence sportive	1 100 000 €	200 000 €	90 000 €	1 010 000 €
Action 2	1 100 000 €	200 000 €	90 000 €	1 010 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	1 100 000 €	200 000 €	90 000 €	1 010 000 €
Nombre de lettres de missions signées sur CTS Web	25 000 €	25 000 €	24 053 €	947 €
Action 2	25 000 €	25 000 €	24 053 €	947 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	25 000 €	25 000 €	24 053 €	947 €
Protection de la santé des sportifs	158 500 €	55 500 €	46 000 €	112 500 €
Action 3	158 500 €	55 500 €	46 000 €	112 500 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	120 000 €	37 500 €	29 500 €	90 500 €
Promotion des APS comme facteur de santé	12 000 €	3 000 €	3 000 €	9 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	26 500 €	15 000 €	13 500 €	13 000 €
Plan de féminisation	13 000 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Action 1	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Structuration fédérale	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Action 4	3 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Professionalisation de l'activité	3 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Formation des bénévoles	214 000 €	90 000 €	88 500 €	125 500 €
Action 4	214 000 €	90 000 €	88 500 €	125 500 €
Professionalisation de l'activité	179 000 €	75 000 €	73 500 €	105 500 €
Formations fédérales	35 000 €	15 000 €	15 000 €	20 000 €
"favoriser l'accès du golf au plus grand nombre"	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Action 1	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Structuration fédérale	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	76 950 €	42 575 €	25 000 €	51 950 €
Action 1	76 950 €	42 575 €	25 000 €	51 950 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	76 950 €	42 575 €	25 000 €	51 950 €
TOTAL	3 507 450 €	1 361 575 €	680 553 €	2 826 897 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

- €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

680 553 €

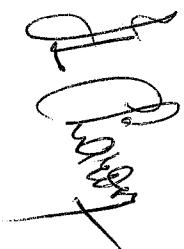
Répartition de la subvention versée hors aides personnalisées :

- cat 61 (indemnité des CTS)

24 053 €

- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

656 500 €





Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...).

This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credits transfers, invoice payments, etc...).

Identifiant national de compte bancaire - RIB / National Bank Account Number
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Clé RIB

30788	00900	00286330001	97
-------	-------	-------------	----

Identifiant international de compte bancaire - IBAN / International Bank Account Number

FR76	3078	8009	0000	2863	3000	197
------	------	------	------	------	------	-----

TITULAIRE DU COMPTE > **FEDERATION FRANCAISE DE GOLF**
ACCOUNT OWNER

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE
DU RELEVÉ

Domiciliation

Banque Neuflize OBC - 00900
3, avenue Hoche
75008 Paris
FRANCE

Identifiant international
de l'établissement bancaire - BIC
BIC (Bank Identifier Code)

NSMBFRPPXXX



Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...).

This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credits transfers, invoice payments, etc...).

Identifiant national de compte bancaire - RIB / National Bank Account Number
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Clé RIB

30788	00900	00286330001	97
-------	-------	-------------	----

Identifiant international de compte bancaire - IBAN / International Bank Account Number

FR76	3078	8009	0000	2863	3000	197
------	------	------	------	------	------	-----

TITULAIRE DU COMPTE > **FEDERATION FRANCAISE DE GOLF**
ACCOUNT OWNER

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE
DU RELEVÉ

Domiciliation

Banque Neuflize OBC - 00900
3, avenue Hoche
75008 Paris
FRANCE

Identifiant international
de l'établissement bancaire - BIC
BIC (Bank Identifier Code)

NSMBFRPPXXX